



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/480
6 juin 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

396ème séance plénière

PC Journal No 396, point 5 de l'ordre du jour

**DECISION No 480
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE CONTROLE
DE L'OSCE A SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER
LE DÉBORDEMENT DU CONFLIT**

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 457 du 21 décembre 2001,

Décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2002 le mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.